

Brevet Fédéral d'Encadrement Initiation Poney et Cheval

RS3387 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	334, 335
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE D EQUITATION · SIRET : 34438670100074

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse à des enseignants titulaires d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres au sens de l'article L 212-1 du code du sport.

L'objectif du Brevet Fédéral d'Encadrement Initiation Poney et Cheval est de développer des compétences permettant d'atteindre un premier niveau dans l'initiation aux activités équestres tant auprès d'un public enfant que d'un public adulte

La certification valide des compétences techniques et pédagogiques renforcées dans la conduite des activités de découverte et de familiarisation et l'initiation aux activités équestres.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Conseiller et guider les cavaliers et leurs accompagnants dans la définition d'un projet de découverte des activités.
- Faire découvrir la relation avec le poney et/ou le cheval, sensibilise au bien-être animal et veiller à l'intégration au sein du club.
- Attribue les équidés en prenant en compte les particularités physiques et psychiques des cavaliers.
- Exposer simplement et clairement les principes de base de l'équitation et ses bienfaits éducatifs aux cavaliers et à leurs accompagnants.
- Porte une attention particulière aux dimensions affective et cognitive en vue de la mise en confiance des cavaliers.
- Concevoir et mettre en œuvre des progressions privilégiant une pédagogie ludique et/ou utilisant l'aménagement du milieu.
- Concevoir et met en œuvre des séances comportant plusieurs ateliers.
- Prendre en charge des groupes constitués de cavaliers d'âge et/ou de niveaux différents en adaptant la pédagogie.
- Détecter les pratiquants en difficulté et les prendre en charge.

Conduire une séance ou un cycle en utilisant des techniques adaptée à l'initiation

- Mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'approfondissement technique.
- Évaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique.

Conduire une démarche éducative spécifique à l'initiation

- Maîtriser, et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'initiation.
- Concevoir et conduire un projet éducatif adapté au public débutant.
- Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque.

Optimiser les conditions de pratique en sécurité lors de l'initiation

- Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité.
- Aménager l'espace de pratique ou d'évolution.
- Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre en possession d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres suivants :

- Diplômes d'État : BAPAAAT, BPJEPS AE, BEES, DEJEPS, DESJEPS, AQA.
- Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : BAP, AP, AAE.
- CQP délivrés par la CPNE EE : CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE

Ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport ; à défaut, joindre une photocopie du diplôme d'enseignant.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ffe.com/enseignant/Formation-continue/Brevets-Federaux-d-Entraîneur-et-d-Encadrement/BREVET-FEDERAL-D-ENCADREMENT-D-INITIATION-PONEY-CHEVAL-BFE-IPC>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3387/>